

Lafiabougou : La rue 442 aménagée par l'APEJ en partenariat avec la mairie de la commune IV

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 27 AVRIL 2023

1335

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Famille Gbagbo, Sonko et maintenant Mohamed Ould Abdel Aziz

**Me Ciré Clédor Ly, l'avocat
des dossiers chauds !**



Réorganisation de l'OCLEI : Renforcement des actions de prévention et de lutte



Cadre d'échanges sur le processus électoral : Les acteurs politiques se concertent !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Avr. 2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



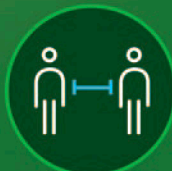
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

88

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

05

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

709474 Vaccinations incomplètes
3572809 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33144

Guéris

32321

Décès

0

dont 04 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

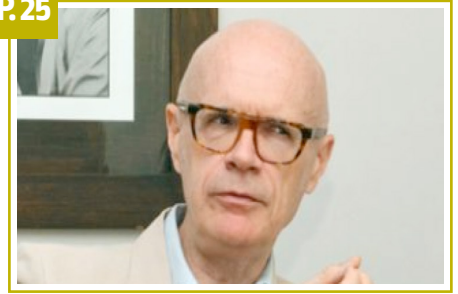
P.12



P.17



P.25



/ Une /



Famille Gbagbo, Sonko et maintenant Mohamed Ould Abdel Aziz :
Me Ciré Clédor Ly, l'avocat des dossiers chauds !

P.4

/ Breves /



Mali : La Minusma acculée, à la veille du renouvellement de son mandat
Insécurité : « La réponse militaire seule ne suffit pas »
Lutte contre le terrorisme : Bamako et Ouagadougou lancent une opération conjointe
Diplomatie guinéenne : Le ministre Morissanda dénonce l'état de délabrement des ambassades du pays à l'étranger
La lutte contre le diabète au Mali : L'ONG Santé Diabète contribue à la formation des journalistes

P.11
P.11
P.12
P.13
P.13

/ Actualité /



Réorganisation de l'OCLEI : Renforcement des actions de prévention et de lutte
MALIGOV : Pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'action publique
Lafiabougou : La rue 442 aménagée par l'APEJ en partenariat avec la mairie de la commune IV
JAPRP : L'INPS engage le débat autour des risques professionnels, de la santé et de la sécurité des travailleurs

P.15
P.17
P.18
P.19

/ Politique /



Recrudescence de l'insécurité au Mali : Des leaders conseillent l'exploration d'autres pistes !
Rapport 2023 de la Banque Mondiale sur "migrants, réfugiés et sociétés" : Le plaidoyer du ministre Tiébilé Dramé...]
BART OUVRY : « J'ai toujours cherché à être à l'écoute des maliens »
Cadre d'échanges sur le processus électoral : Les acteurs politiques se concertent !

P.22
P.23
P.24
P.28

/ Culture & Société /



La souris Messi : Un fléau pour les Maliens

P.31

/ International /



Tang Xianzu : Sur les traces du Shakespeare de l'Orient
En Afrique : Les dérives sectaires continuent de tuer

P.32
P.33

/ Sport /



Coupe d'Afrique des Nations U17 : Gare à la fraude sur l'âge !

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMP)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Famille Gbagbo, Sonko et maintenant

Mohamed Ould Abdel Aziz

Me Ciré Clédor Ly, l'avocat des dossiers chauds !

Après avoir brillamment défendu la famille Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, Macky Sall, Me Ciré Clédor Ly est devenu l'avocat de l'opposant Ousmane Sonko dans le procès politique au Sénégal. Il est également membre du collectif des avocats de l'ancien président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Abdel Aziz. Il est donc incontestablement l'avocat des grands dossiers.

Avocat inscrit au barreau de Dakar, homme de droit respecté partout à travers le monde pour sa connaissance du droit, grand défenseur des droits de l'homme, Me Ciré Clédor Ly est encore sollicité en Mauritanie pour

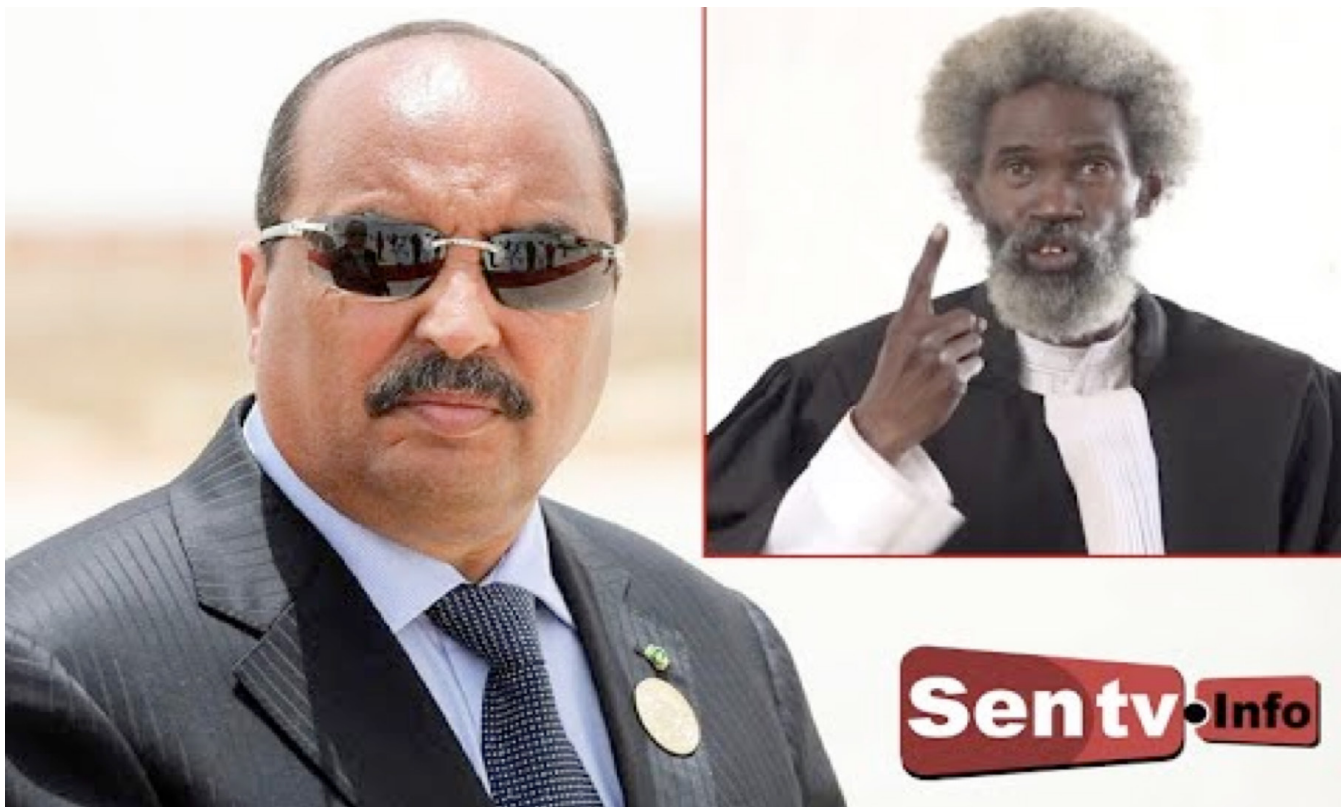
défendre l'ancien président de la République poursuivi pour « corruption, blanchiment d'argent et enrichissement illicite ».

Dans une interview accordée à une chaîne de télévision mauritanienne, le vieil avocat s'est non seulement prononcé sur le procès de ses anciens clients, notamment la famille Laurent Gbagbo, l'opposant sénégalais Ousmane Sonko et actuellement l'ex-président de la République islamique de Mauritanie.

Me Ly, grand connaisseur des procès politiques ?

L'avocat sénégalais, Me Clédor Ly, a été l'avocat de plusieurs personnalités

politiques en Afrique. D'abord, il a défendu l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, et sa famille dans le procès politique dont il a été victime en Côte d'Ivoire. « J'ai connu des dossiers complexes qui partent des complots politiques aux judiciaires et même des complots internationaux. J'étais l'avocat du Président de Gbagbo. C'était dans un dossier dans lequel tout n'a pas été dit même à la CPI », a-t-il laissé entendre. Me Ly est également l'avocat de l'opposant Ousmane Sonko dans le procès politique au Sénégal. Il a même été gazé avec son client. Mais tout cela n'a pas découragé le vieil avocat à continuer à défendre son client.



Le dossier Mohamed Ould Abdel Aziz

Dans son interview, l'avocat sénégalais a expliqué comment il s'est constitué avocat dans le dossier de Mohamed Ould Abdel Aziz. « Je ne connaissais pas le président Mohamed Ould Abdel Aziz. J'étais en train de terminer une session d'une cour criminelle au Sénégal et j'ai été approché par quelqu'un qui serait très proche du président. Lorsque ce dernier m'a fait un briefing, j'ai senti qu'il y avait des droits qui ont été violés. Et compte tenu de l'expérience que j'ai, je pouvais quand même aider le collectif d'avocats. Par la suite, le président m'a appelé directement. Nous avons échangé. Et c'est comme ça que j'ai quitté le fin fond de Dakar pour venir en Mauritanie pour savoir quelle pourrait être mon intervention », a révélé Me Ly qui a indiqué que sa spécialité, ce sont les questions de procédures, et que celles-ci sont développées dès le début de l'audience.

Ce que Me Ly reproche aux autorités mauritaniennes

Sans tabou, Me Ly a déclaré que le procès de l'ancien président est une farce judiciaire, un théâtre. Il a relevé,

dans la procédure, plusieurs manquements. « Nous avons constaté que la Cour avait déjà clos le débat. L'audience avait commencé avant que les avocats aient le dossier. Il a fallu taper sur la table pour que l'on donne instruction au greffe de nous donner le dossier. À ce jour, nous en sommes à 700 pièces sur 12 000 », dénonce-t-il avant d'ajouter : « Nous avons constaté qu'il y avait énormément d'obstacles, dont des incidents contentieux. Et la cour ne peut pas continuer le procès sans vider ces contentieux. On constate aussi une sorte de déni de justice. Il est très clair que nous sommes dans le cadre d'un procès inéquitable et il ne faut pas avoir de valeurs ni en Mauritanie ni ailleurs. Or, nous faisons tous partie des concerts des nations et nous ne pouvons pas rester dans notre petite chambrette et dire que nous faisons ce que nous voulons ».

A l'en croire, il y a aussi le fait que la Cour n'a pas encore vidé le contentieux de sa compétence. Or, elle doit régler cela. « Ce que les autorités ne comprennent pas, c'est que juger le président Abdel Aziz aujourd'hui est un précédent dangereux pour ceux-là mêmes qui tiennent ce procès. Selon lui, l'article 93 indique clairement que ce qui est reproché à l'ex-président

échappe aux juridictions ordinaires. Ils ne peuvent être jugés que par la Haute Cour de Justice. Le procès ressemble à un audit qui a été fait par un juge d'instruction.

Le président actuel gagnerait bien en arrêtant ce procès. Ce couteau utilisé contre l'ancien président pourrait être utilisé contre lui après le pouvoir », précise Me Ly.

Les conditions de détention de l'ancien président

Selon Me Ly, les conditions de détention de son client sont « difficiles, inadmissibles ». « Le président est privé de ses droits. Il est enfermé de jour comme de nuit. Il n'a pas le droit de communication correcte et convenable avec sa famille, alors qu'il a droit au téléphone, réglementé avec un calendrier précis. Il n'a pas le droit d'effectuer d'activités physiques. Les droits de visites sont réduits. Les règles initiales des Nations Unies sur les conditions de détention sont violées », fustige-t-il.

Me Ly plaide pour que son client soit autorisé à aller se soigner à l'extérieur.

Anguimé Ansama

■ Malick Konate



Du début de la transition au Mali à nos jours, nous avons assisté à l'achat de plusieurs centaines d'équipements militaires par les autorités actuelles au pouvoir. On peut d'ailleurs dire sans tambour ni trompette que l'équipe de la Transition a fait ce que tous les autres régimes qui ont précédé en terme d'équipements des forces armées et de sécurité n'auraient pas pu faire. Bravo au commandement militaire même s'il reste beaucoup à faire. Merci à la Chine pour cette donation !

■ #Bèki_Takè #Mali



Crédit photo : Primature du Mali



■ 1XBET, SECRETS ET COUPONS .



TOUT ALLAIT BIEN : Pourtant tout allait bien pour Sadio Mané et le Bayern Munich au début... Malgré sa blessure qui lui a fait rater la coupe du Monde ; Le lion n'a jamais abandonné et était conscient que ces moments difficiles arrivent toujours à un joueur professionnel en bonne santé !!! Nous espérons clairement que l'événement récent ne l'affecte pas négativement car il a une mentalité d'acier . Il devrait en avoir justice si la cause est réellement

fondée sinon la lutte contre le racisme est un non événement, une sanction totale des 2 victimes était une norme pourtant autrefois cette équipe bavaroise était un exemple pour les autres clubs, Carlo Ancelotti ne dira pas le contraire lorsqu'on l'avait interdit de fumer dans les vestiaires du club ... ! De Galle Ouedraogo



■ Primature du Mali



KATI : Le Président de la Transition renforce les capacités des FAMAS
Le Colonel Assimi GOÏTA a remis ce jour 27 Avril 2023 au camp Soundiata de Kati, un important lot d'équipements militaires. Le président de la Transition avait à ses côtés le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, le Président du Conseil National de Transition le Colonel Malick DIAW, et plusieurs membres du Gouvernement.
Cette action, dira le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants le Colonel Sadio Camara, est l'expression de la vision du Président de la Transition d'assurer les conditions nécessaires et indispensables de la stabilité de notre pays confronté à une crise sécuritaire complexe aggravée par une politique injuste et hypocrite de ceux là qui visent à isoler le Mali. Ils ignorent que les FAMAS qui se battent avec un courage qui force

l'admiration, bénéficiant du soutien de tout un peuple. L'esprit du 14 janvier 2022 dira le ministre de la Défense et des Anciens Combattants continue de se renforcer au fil des épreuves. Cet important lot acquis sur le Budget national à été obtenu auprès de Partenaires historiques et sincères notamment la Chine que le Colonel Sadio Camara à remercié au passage. Il est composé entre autres de plusieurs types de blindés équipés, de BRDM2, de BTR 60 et 70, de véhicules de Combat, de camions citernes pour ne citer que ceux-ci. A cela il faut ajouter un lot offert à l'armée par un citoyen anonyme composé de bus de camions ateliers et de camions citernes.

Au delà des équipements qui répondent à la vision politique des autorités de la Transition, un programme de formation avec des instructeurs compétents complète l'opération toute chose nécessaire à l'efficacité des opérations militaires. Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants a invité les hommes à la cohésion, à l'unité et à la discipline.

CCRP/Primature



■ Nouhoum Ozil Sountoura

Cette transition mérite bien d'être soutenu pour le bien de tous



■ Issa Kaba



Désormais «soldat pionnier » mon intégration a été faite ce jeudi au cours d'une cérémonie sobre sous la présidence du commissaire général Neker et son adjoint Dji-by Sacko ,merci à l'association des pionniers du Mali .
« Pionnier agit »
Yousseuf Fadiga Samounou Bamoye je prends ta place .



■ Présidence de la République du Mali Coopération entre l'Algérie et le Mali : le Président de la Transition a accueilli le nouveau Ministre algérien des Affaires étrangères



Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État, a accordé une audience, mercredi 26 avril 2023, en fin d'après-midi, au tout nouveau Chef de la diplomatie de la République algérienne démocratique et populaire, Son Excellence Ahmed ATTAF.

À la tête d'une importante délégation comprenant le Directeur Général de la Sécurité d'État de l'Algérie, Son Excellence Ahmed ATTAF a déclaré à sa sortie d'audience être venu transmettre un message du Président Abdelmadjid TEBBOUNE à Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition.

Plusieurs questions étaient au menu des échanges, notamment la refondation politique en cours au Mali et devant déboucher sur un référendum et des échéances électorales.

Cette première visite du Chef de la diplomatie algérienne au Mali a aussi été l'occasion de faire le point sur la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Mali. Selon ses précisions, le Président TEBBOUNE estime que cette coopération a gagné en densité ces dernières années. « Nous avons solidement posé les premières pierres d'un édifice prometteur de coopération dans tous les domaines, notamment économique (que nous avons identifié en particulier) la téléphonie mobile, les hydrocarbures, la fibre optique, le système bancaire, la formation universitaire et professionnelle», a précisé l'hôte du jour du Président de la Transition.

Son Excellence Ahmed ATTAF reste convaincu de l'existence d'un certain nombre de chantiers prometteurs pour renforcer davantage cette coopération Algéro-malienne.

En plus de la coopération bilatérale, les échanges ont touché aussi à la situation sécuritaire dans la région du Sahel. Le Mali et l'Algérie partagent la même préoccupation, la même analyse, les mêmes réflexions sur la gravité de cette situation dans la région, du fait de l'ampleur que le terrorisme est en train de prendre dans la zone et aussi la criminalité transnationale, a expliqué SE ATTAF.

L'occasion a été favorable pour le ministre algérien des Affaires étrangères de rappeler l'existence du Comité d'état-major opérationnel commun (CEMOC), entre l'Algérie et le Mali. Un cadre de coopération multilatérale de lutte contre l'insécurité et pour la stabilité dans la région sahélienne, qu'il s'agira de réadapter, estime-t-il.

«Enfin, nous avons discuté de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation nationale issu du processus d'Alger. Nous avons examiné de manière très précise, très rigoureuse, les conditions à réunir pour parvenir à une relance effective et productive à travers un processus politique qui serait mis à l'abri des turbulences conjoncturelles», a-t-il indiqué avant de souligner une convergence de vue autour des méthodes, des démarches, des objectifs satisfaisants aussi bien pour l'Algérie que pour le Mali. SE Ahmed ATTAF, ministre de Son Excellence TEBBOUNE, s'est réjoui de la qualité des échanges avec le Président GOITA. Des échanges qui, selon lui, ont été très encourageants.



■ Fouraba Samake



Actualité du BNJ-PACP / Présentation de vœux

A l'occasion de la FÊTE de l'Aïd el-Fitr (fête de Ramadan), le Bureau National des Jeunes du Parti pour l'Action Civique et Patriotique (BNJ-PACP) a organisé une série de visites à l'endroit des cadres du parti.

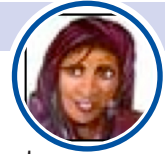
C'est dans ce cadre que le dimanche matin, le Président du Bureau National de la Jeunesse, M. Moussa Sira Sissoko en compagnie d'une forte délégation s'est rendu chez le Président d'honneur, l'ambassadeur Yeah Samake à Ouéléssébougou pour lui présenter nos vœux à l'occasion de la fête.

Cette visite s'inscrit dans la dynamique de la bonne camaraderie au sein du parti et surtout la reconnaissance vis-à-vis de nos responsables politiques qui n'y ménagent aucun effort pour l'atteinte de nos objectifs qui sont les nôtres.

Ainsi, nous nous saurions terminer sans rappeler que: UNIS NOUS GAGNONS, DIVISÉS, NOUS PERDONS TOUS et nous croyons hermétiquement que: DIRIGER C'EST SERVIR.



Ashley Leïla MAIGA



Ashley Leïla MAIGA
@AshleyLelaMAIGA

Plus de 3 000 équipements militaires et d'artillerie acquis par la junte malienne. D'où sort tout cet argent? Manifestement les secteurs vitaux comme l'education et la #sante ne sont pas une priorité pour la junte. Leur seule priorité c'est comment protéger leur pouvoir. #Mali

Kassoum Thera



Une embuscade meurtrière aurait été tendue ce jour contre un détachement de l'armée Burkinabè. Et le bilan serait malheureusement très élevé

Mankeur Ndiaye



@ndiyemankeur
Je viens d'être nommé, ce Mercredi 26 Avril 2023, Ministre, Conseiller Spécial du Président de la République. J'exprime, à nouveau, mes sincères sentiments de gratitude à SEM Macky Sall, Président de la République du #SENEGAL, pour cette marque de confiance renouvelée.





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 36123 inps@inps.ml www.inps.ml INPS_Mali INPS.Mali

Mali: La Minusma acculée, à la veille du renouvellement de son mandat



Des maliens accusent la mission onusienne d'être à l'origine des attaques jihadistes de ces derniers jours.

Depuis la triple attaque qui a visé des installations militaires et l'aéroport de Sévaré, le samedi 22 avril dernier, la mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) fait face à une intense campagne de désinformation et des appels à la haine.

C'est ainsi qu'après ces attaques, deux agents de la mission onusienne qui revenait d'un déplacement ont été physiquement agressés. Bien qu'ils soient sortis indemnes, le véhicule à bord duquel ils étaient a été endommagé par des jets de pierres et d'autres types de projectiles par des manifestants en colère. Ces derniers attribuent à la MINUSMA la responsabilité de l'opération pourtant revendiquée par la branche sahélienne d'Al Qaida au Maghreb islamique. Ces manifestants trouvent étrange le fait qu'« à chaque veille de renouvellement du mandat de la MINUSMA, les attaques se multiplient ». Pour eux, c'est donc une manière pour la mission de légitimer, voire d'imposer sa présence au Mali.

Une manifestation est prévue demain vendredi 28 avril, à Bamako, contre la présence des casques bleus au Mali. A cet effet, un célèbre animateur d'une radio de la place n'a pas hésité à appeler les Maliens à « s'en prendre aux installations de la mission afin de les détruire et les jeter au fleuve ».

A noter que depuis un certain temps, la mission est l'ob-

jet de nombreuses critiques au Mali. En octobre 2019, ses installations ont été saccagées et vandalisées à Sévaré. Pourtant, lors de l'attaque survenue le samedi 22 octobre dernier, dans cette ville, la situation aurait pu être pire sans l'intervention des casques bleus de la force de réaction rapide du contingent sénégalais de la MINUSMA qui a riposté à des tirs permettant ainsi d'aider à repousser l'attaque.

Selon la porte-parole de la mission onusienne, Fati Kaba, « la MINUSMA est déployée au Mali sur la demande des autorités maliennes pour appuyer les efforts de celles-ci ». La remplaçante d'Olivier Salgado ajoute que « si les appels à la violence continuent, cela pourrait être dangereux pour nos collègues, qui font un travail pour la paix et la sécurité ».

Sur son compte twitter, la MINUSMA a tenu à indiquer que « les incitations à la haine et à la violence contre les casques bleus sont inacceptables et constituent une violation du droit international ». La mission onusienne condamne ces actes et rappelle qu'« il est du devoir de tous de protéger ceux qui risquent leur vie pour soutenir la paix et la stabilité au Mali ».

Le mandat de la MINUSMA sera rediscuté en juin prochain en vue de son renouvellement par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cela sur fond de retrait de nombreux contingents qui ont fait part de leur volonté de mettre fin à leur contribution.

MD/ac/APA

Insécurité:

« La réponse militaire seule ne suffit pas »

L'insécurité au Mali reste une préoccupation majeure des populations au centre et au nord du pays. Même si la situation sécuritaire s'est améliorée par endroits dans ces régions, selon des spécialistes des questions sécuritaires. Ces derniers préviennent toutefois que la réponse militaire seule ne peut pas résoudre le problème.

Secrétaire exécutif à l'observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité, Baba Dakono affirme que « la montée en puissance de l'armée est une réalité ». Cependant, il souligne que la réponse militaire seule ne suffit pas pour endiguer la menace terroriste. « La réponse militaire à elle seule est insuffisante. Il faut qu'elle soit accompagnée d'autres types de réponses d'ordre sociologique, politique, économique, pour que véritablement et de façon durable on puisse endiguer cette crise là et que les offensives militaires puissent être inscrites dans la durée », recommande le chercheur.

Pour Dr Aly Tounkara, directeur exécutif du centre des études sécuritaires et stratégiques au Sahel CE3S, les facteurs à l'origine de l'insécurité diffèrent d'une localité

à une autre. « Si vous demandez aux populations d'Ansongo de vous décrire l'insécurité, vous posez la même question aux populations de Youwarou, vous allez vous rendre compte que non seulement le type d'insécurité a muté mais en même temps les acteurs qui sous-tendent cette insécurité ont connu des changements profonds», explique-t-il. D'où l'impérieuse nécessité, selon lui, d'avoir des réponses contextualisées et surtout circonstanciées.

La mutualisation des forces de tous les pays concernés par l'extrémisme violent est la seule réponse pour lutter efficacement contre le terrorisme dans le Sahel ajoute Dr Tounkara.

Des déplacés internes se multiplient à Ménaka

A Ménaka, la ville a enregistré plus de 36 800 déplacés internes soit 6142 ménages répartis sur 23 sites de déplacés à la date du 31 mars 2023. Ces chiffres ont été communiqués par le Colonel Major Issa Timbiné, gouverneur de la région. Ces personnes ont fui les affrontements entre l'État Islamique au Grand Sahara et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans. Le chef de l'exécutif régional précise par ailleurs que ces ménages sont actuellement assistés par des ONG et l'État malien.

Le colonel major Issa Timbiné, gouverneur de la région de Ménaka.
Source : Studio Tamani



Lutte contre le terrorisme : Bamako et Ouagadougou lancent une opération conjointe

Les armées malienne et burkinabè ont procédé au lancement officiel d'une opération conjointe de grande envergure dénommée Kapidgou 2 dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans la zone frontalière entre les deux pays, a indiqué mardi un communiqué de l'armée malienne.

L'objectif de cette opération est de conjuguer les efforts afin de venir à bout de l'insécurité qui frappe de plein fouet les populations civiles et les infrastructures militaires de faibles dimensions. Il s'agit également d'augmenter la pression sur les groupes armés terroristes qui sévissent le long de la frontière Mali-Burkina, de détruire leur base afin de faciliter le retour des populations et de l'administration et promouvoir le développement socio-économique de la zone.

Selon le commandant Abdoul Wahab Coulibaly, chef de Kapidgou 2, cette opération diminuera de manière significative l'insécurité dans cette région, car, poursuit-il, «les groupes armés terroristes se trouvent maintenant pris au piège entre deux déluges de feu qui les contraindront d'abandonner leur dessein». Pour atteindre cet objectif, le chef de mission a invité ses hommes à combattre sans répit les groupes armés terroristes. La ligne frontalière entre les deux pays s'étend sur plus de 1000 km. A signaler par ailleurs, l'état-major général des Armées du Mali a indiqué, lundi dans un communiqué, avoir neutralisé 37 terroristes dans le secteur de Dourou, un village situé à 25 km de Bandiagra dans le centre du pays. «L'état-major général des Armées informe l'opinion que le 24 avril 2023, les Fama (Forces armées maliennes) sont intervenues dans le secteur de Dourou suite à une alerte d'attaque terroriste.

Combinant moyens aériens et terrestres, les Fama ont ciblé d'abord une vingtaine de terroristes», a déclaré le colonel Souleymane Dembélé, directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées (Dirpa).

Selon le colonel Dembélé, 29 terroristes neutralisés ont été dénombrés à l'issue de frappes aériennes. Puis «les terroristes rescapés des frappes en fuite ont été pris en tenailles par les unités terrestres». Huit d'entre eux ont été neutralisés, tandis que «22 motos, plusieurs armes et munitions, ainsi que divers matériels de communication» ont été récupérés, lit-on dans le communiqué.

En outre, l'armée a annoncé, dimanche soir, avoir mené une «reconnaissance offensive» dans plusieurs secteurs de la région de Ménaka, au nord du pays, ce qui a permis d'interpeller 12 terroristes et de récupérer du matériel de guerre.

Source : elwatan-dz



Diplomatie guinéenne : Le ministre Morissanda dénonce l'état de délabrement des ambassades des pays à l'étranger



Le ministre des affaires étrangères et des guinéens établis à l'étranger a dénoncé la situation très « dégradante » des représentations diplomatiques de la Guinée à l'étranger. C'était ce mercredi 26 avril 2023 devant les conseillers du CNT.

Dr. Morissanda Kouyaté a indiqué par exemple que la résidence de l'ambassadeur de la Guinée au Mali est délabrée au point que « même un poulet ne vient pas là-bas ». Or, le cas malien est loin d'être une exception. Il en serait de même y compris aux États-Unis et en Russie. D'ailleurs, pour le cas de Moscou, l'ambassade de la Guinée vient d'être récupéré par la mairie, car le domaine « tombe en ruine et c'est laid au centre de Moscou », a fait remarquer le ministre des affaires étrangères.

Pourtant, rappelle le ministre, ces Ambassades ont été achetées par le régime du président Ahmed Sékou Touré. « Ces maisons nous appartiennent », lance Morissanda Kouyaté.

Poursuivant et dans une allusion à peine voilée à l'ambassade de France, il soutient que certaines des représentations diplomatiques guinéennes ont été mises en « vente ». « Il n'y a pas trois semaines, on a travaillé avec le président de la Transition pour récupérer une partie de notre ambassade qui a été bradée », dit-il.

Le risque qu'on a ainsi fait peser au territoire de l'ambassade de France, l'actuel ministre des Affaires étrangères l'impute à Alpha Condé. « On a recruté des gens qui devaient protéger la présidence. Ces gens ont fait une facture de 60 millions d'euros. Cet argent n'a pas été payé, raison pour laquelle cette partie de l'ambassade a été mise aux enchères », accuse le chef de la diplomatie, sans nommer l'ancien président. Dr. Morissanda rassure toutefois que les autorités actuelles s'activent pour racheter le domaine déjà vendu à un particulier à plus de 2 millions d'euros.

Profitant de sa prestation devant le CNT, organe législatif de circonstance, le ministre a plaidé pour l'allocation d'un budget pouvant permettre la reconstruction des ambassades guinéennes dans les pays étrangers. « Donnez-nous de l'argent pour construire et rénover nos Ambassades, s'il vous plaît », demande-t-il.

N'Famoussa Siby
Source : ledjely.com

La lutte contre le diabète au Mali : L'ONG Santé Diabète contribue à la formation des journalistes

Pour lutter contre le diabète au Mali, un réseau de 25 journalistes s'est engagé à sensibiliser le public sur cette maladie. Cependant, ces professionnels des médias ont besoin d'une maîtrise approfondie des concepts liés au diabète. L'ONG Santé Diabète a organisé une session de formation de trois jours du 25 au 27 avril pour répondre à ce besoin. Cette session de formation s'est déroulée par visioconférence dans la salle des conférences de l'Institut national de santé publique (INSP), sous la direction de l'experte Stéphanie Gardier et de l'équipe de l'ONG Santé Diabète.

Avant de commencer la formation, le représentant du département de la Santé, le Dr Abdoulaye Koné, a souligné l'importance de la sensibilisation et de l'information sur le diabète en tant que problème de santé publique. Il a invité les journalistes à être attentifs et assidus à cette session de formation pour sensibiliser le public à l'importance d'un régime alimentaire équilibré pour prévenir le diabète.

Les deux premiers et troisièmes jours de la formation étaient principalement théoriques et se sont concentrés sur quatre axes, dont un module sur le diabète animé par le Dr Ibrahim Nientao. La journaliste Stéphanie Gardier, devenue experte en diabète, a présenté les bonnes pratiques journalistiques lors d'une visioconférence. Les autres modules portaient sur l'efficacité des interviews sur le terrain, les enjeux, les défis et les stratégies de lutte contre le diabète, la prévention et la prise en charge de cette maladie et de ses facteurs de risque au Mali, ainsi qu'un rappel de biologie humaine et des actualités sur le diabète. Le deuxième jour de la formation était consacré à la pratique à travers des exercices sur le terrain.

Cette session de formation a également été l'occasion de tester le dépistage de la maladie du diabète.

Ki-Zerbo





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Réorganisation de l'OCLEI : Renforcement des actions de prévention et de lutte



Dans le cadre du renforcement de l'organisation et des modalités de fonctionnement de l'OCLEI, une réunion a été organisée le jeudi 27 avril 2023 à Bamako pour valider un rapport d'étude sur l'implication des secteurs dans les activités de prévention et de lutte contre l'enrichissement illicite. Plusieurs représentants des secteurs impliqués dans cette lutte ont participé à l'atelier de validation du rapport de l'étude pour l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de l'article 9 du Décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015. Cet article porte sur l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'OCLEI.

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention,

de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international contre l'enrichissement illicite. Les études récentes réalisées par l'OCLEI sur l'étiologie et les techniques de l'enrichissement illicite ont démontré comment ce fléau conduit à la violation des droits humains, fausse le jeu des marchés et nuit à la qualité de la vie, créant ainsi un terreau favorable à la criminalité. M. Oumar Dembélé, représentant du Président de l'OCLEI, a souligné que la corruption, en raison de ses pratiques diverses et de ses ramifications jusqu'à des niveaux insoupçonnés de la société, a perverti la démocratie et l'État de droit.

Le discours d'ouverture a rappelé que la corruption et l'enrichissement illicite touchent tous les secteurs de la société et toutes les couches socio-

professionnelles, malgré les prérogatives que lui accordent les textes législatifs et réglementaires le régissant ainsi que les conventions et protocoles ratifiés par le Mali. Il est donc clair que l'OCLEI ne peut réussir seul la mission de lutte contre l'enrichissement illicite.

Le Décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'OCLEI stipule à son article 9 que l'office doit «veiller à l'implication de chaque secteur d'activités dans la prévention et la lutte contre l'enrichissement illicite». Pour répondre à cette exigence et opérationnaliser cette disposition, une étude pour «l'élaboration d'une stratégie d'implication des secteurs dans les activités de prévention et de lutte contre l'enrichissement illicite» a été initiée. Cette



étude vise à mettre en place un outil de planification et de pilotage des activités, avec notamment une liste des secteurs visés (ministères et services centraux), des propositions de modalités de leur implication avec un ordre de priorité en fonction de l'importance des actes d'enrichissement illicite, une bonne répartition des activités entre les secteurs et une esquisse de chronogramme de mise en œuvre. La lutte contre l'enrichissement illicite est une tâche qui concerne tous les acteurs de la gouvernance des

affaires publiques, sans exception. Elle exige de la conviction, de l'engagement et de la persévérance dans les actions. Dans cet esprit, l'OCLEI a organisé cet atelier pour partager les résultats de ses réflexions sur les stratégies opérationnelles à développer pour recueillir les contributions des différents acteurs de la gouvernance, dont vous faites partie, et enrichir le document en vue de sa validation.

Pour rappel, l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a été

créé par l'ordonnance n°2014-015/P-RM du 27 mai 2014. Sa mission est de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au niveau national, sous-régional, régional et international contre l'enrichissement illicite. Il contribue à l'amélioration de la gouvernance publique au Mali en accélérant l'atteinte de ses objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques.

Binadjan Dombia

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} Maliki
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

MALIGOV : Pour une meilleure visibilité et lisibilité de l'action publique



Depuis quelques années, le salon de l'action gouvernementale (MALIGOV) vise principalement à mettre en lumière l'action publique et les besoins des populations dans le but d'améliorer l'image des organismes publics et privés, de satisfaire les besoins d'information des populations et de stimuler la participation citoyenne à la vie publique.

Après le succès de la première édition, les initiateurs de MALIGOV ont décidé d'organiser une deuxième édition. Sous la présidence du chef du gouvernement, le Dr Choguel Kokalla Maiga, le Salon de l'action gouvernementale a débuté le mardi 25 avril 2023 au Centre international des conférences de Bamako (CICB). Tous les ministères y ont participé à travers des structures et organismes relevant de leur responsabilité.

Le Salon a également fixé des objectifs spécifiques, à savoir : contribuer à la synergie d'actions des pouvoirs publics, soutenir une action transver-

sale du déploiement gouvernemental, promouvoir l'image du gouvernement et du pays, présenter, exposer et vanter le contenu des réalisations du gouvernement, projeter et exposer l'ensemble des projets inscrits dans le registre du Cadre stratégique de la refondation de l'Etat, démontrer à l'opinion nationale et internationale que le gouvernement malien rend compte de ses actions au peuple et obtenir son adhésion, créer une opportunité pour les entreprises publiques et privées d'exposer leur savoir-faire, rassembler des acteurs de développement et les créateurs de richesse d'horizons divers, etc.

La deuxième édition se déroulera en cinq grandes articulations : organiser des conférences publiques sectorielles sur des thématiques en rapport avec le thème central, proposées et animées par les administrations publiques partenaires, généralement retransmises en direct ou en différé sur la chaîne publique de télévision, ORTM, sur les réseaux sociaux et les

médias en ligne ; mettre à disposition des stands de dimensions variées pour servir de points de rencontres et d'échanges entre les exposants et les milliers de visiteurs ; tenir des rencontres pour offrir la possibilité aux parties prenantes d'organiser des rencontres sectorielles et d'affaires ; animer des podiums culturels ouverts tous les jours de 16 heures à 22 heures et la nuit des Acteurs publics par l'organisation d'une soirée au profit des partenaires.

Après les mots de bienvenue de la coordinatrice du Salon, Mme Nafissatou Bah, les représentants de certains ministères ont tour à tour pris la parole pour saluer cette belle initiative. Pour eux, elle répond à un souci constant du gouvernement, celui de contribuer à la vulgarisation, par une large connaissance des actions du gouvernement. Au nom de leurs ministres respectifs, ces représentants ont plaidé pour la pérennisation de ce salon.

Ki Zerbo



Lafiabougou

La rue 442 aménagée par l'APEJ en partenariat avec la mairie de la commune IV

La rue 442 de Lafiabougou a été aménagée par l'APEJ en partenariat avec la mairie de la commune IV de Bamako pour un coût total de 119 364 269 FCFA. La cérémonie d'inauguration s'est tenue le jeudi 27 avril 2023 en présence du secrétaire général du ministère de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Drissa Guindo, représentant le ministre Bakary Doumbia. Le projet a été financé à 95% par l'APEJ et à 5% par la mairie de la commune IV de Bamako. Le suivi et le contrôle ont coûté 12 950 500 FCFA. Le maire de la commune IV, Alkassim Maïga, a

remercié l'APEJ pour son initiative en faveur des riverains de la rue 442 de Lafiabougou et a promis de prendre soin de l'ouvrage. Le secrétaire général a rappelé que la réalisation de l'infrastructure fait suite à une demande exprimée par les populations et la mairie de la commune IV et qu'elle a été réalisée en chantier école de formation et suivant la méthode Haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Les travaux ont porté sur une distance totale de 350 mètres linéaires, avec une largeur de 13,8 mètres, dont 7 mètres de chaussée pavée, 4 mètres de trottoirs de part et d'autre et 2,80 mètres

linéaires d'emprise des caniveaux de 80x80 cm. Le projet a formé 20 jeunes et a créé des emplois à travers la promotion de l'approche HIMO.

L'installation de cet équipement aura un impact sur le développement de la construction de routes urbaines tout en améliorant l'assainissement et la qualité de vie des habitants, la sécurité des utilisateurs et des résidents de la route, ainsi que la lutte contre la pauvreté grâce à la distribution de revenus à la main-d'œuvre locale formée spécifiquement en techniques de pavage et de pose de pavés et de dalles de roches», a déclaré le Secré-

taire Général du ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Il a également exprimé ses vives félicitations à la mairie de la Commune IV du district de Bamako pour avoir montré un leadership remarquable dans la promotion de ce projet d'aménagement et d'assainissement d'un coût total de 119 364 269 FCFA, financé à 95% par l'APEJ et à 5% par la mairie. «Le suivi et le contrôle ont coûté 12 950 500 FCFA», a-t-il précisé. Il a également salué l'engagement des jeunes à accompagner les élus à toutes les étapes de la mise en œuvre de ce projet, notamment dans l'extraction, la

taille, l'acheminement et la pose, ainsi que dans la sensibilisation et le suivi des travaux. Enfin, le représentant du ministre, Bakary Doumbia, a souligné que l'insertion des jeunes dans les secteurs productifs est l'un des axes prioritaires de l'action de son département.

La méthode HIMO, selon le Directeur de l'APEJ, Mamadou Ba, est une méthode par laquelle l'APEJ réalise des infrastructures dans le but de valoriser des compétences et de valoriser nos matériaux locaux. «On les appelle aussi des chantiers écoles parce que ce sont des ouvrages qui sont réalisés

par des jeunes de la localité», a-t-il dit. Dans le même sens, Drissa Guindo a déclaré que l'expérience récente en matière de création d'emplois a démontré que la méthode HIMO est adaptée aux conditions des pays en développement et des collectivités, car elle donne des résultats encourageants dans le domaine de la formation qualifiante, de l'économie de ressources et de la création d'emplois locaux. Il convient de rappeler que la cérémonie a été marquée par la remise d'attestations aux jeunes qui ont bénéficié de la méthode HIMO.

■ Maffenin Diarra

JAPRP :

L'INPS engage le débat autour des risques professionnels, de la santé et de la sécurité des travailleurs

Dans le cadre de la célébration de la 27^e édition de la Journée Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (JAPRP) couplée à la 21^e édition de la Journée Mondiale de la Santé et de la Sécurité au Travail (JMSST), prévue le 28 avril 2023, le Directeur Général Adjoint de l'INPS Dr Mamadou Bakary DIAKITÉ, accompagné de ses collègues, était face à la presse, ce mercredi 26 avril 2023, au Centre de Formation de l'INPS.

L'objectif de cet échange avec les hommes de médias était non seulement de lancer des activités commémoratives de la Journée africaine dédiée à la prévention des risques professionnels mais aussi de réfléchir sur les préoccupations d'intérêt général portant sur la prévention des risques professionnels. Selon le Directeur Général Adjoint, Dr. Mamadou Bakary DIAKITE, ces Journées offrent l'opportunité de réfléchir sur les défis actuels et futurs auxquels font face les entreprises et les économies en matière de prévention et de gestion des risques et maladies professionnelles. « Cette année, notre choix porte sur le secteur des transports et le thème retenu est formulé ainsi qu'il suit : « La sécurité et santé au travail à l'épreuve de la sécurité routière : quelle synergie d'action entre les acteurs publics et privés », avec pour sous-thème : « Impacts socio-économiques et prévention

des accidents liés aux déplacements routiers : obligations et rôle de l'employeur ».

Aux dires du DGA, Dr DIAKITÉ, sur 1500 accidents de travail déclarés à l'INPS entre 2020 et 2022, on note 1029 accidents de trajets (routes) soit 70 % et 15 décès. Vingt (20) pourcent de ces accidents (AT) ont occasionné un arrêt de travail de plus de 15 jours et une prise en charge de plus d'un milliard cinq cent (1 500 000 000) francs CFA à titre de réparation. Compte tenu du faible taux de déclaration des accidents de travail et des maladies professionnelles, ces chiffres demeurent assez préoccupants et appellent de la part des différents acteurs, une prise de conscience soutenue pour infléchir cette courbe.

« Ces statistiques, loin d'être un cas particulier ni pour l'Institut National de Prévoyance Sociale, ni pour le Mali, sont une réalité partagée en

Afrique, avec des conséquences indéniables qui plombent nos économies. C'est donc à juste titre que l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) a porté son choix cette année sur le secteur des transports routiers. Il s'agit pour nous de réfléchir sur les défis de santé et sécurité encourus par les travailleurs de ce secteur, leurs impacts socio-économiques, les solutions pour leur atténuation, les obligations des employeurs du secteur qui font également appel aux responsabilités des travailleurs, sans oublier l'exploration des partenariats publics-privés possibles », a-t-il indiqué Dr DIARRA

« Environ 8 000 accidents enregistrés au Mali chaque année »

Selon les statistiques officielles du ministère des Transports et des Infrastructures, ces 3 dernières années, environ 8 000 accidents sont enregistrés chaque année au Mali avec au



moins 1.000 décès. La plupart de ces accidents sont liés au comportement humain (excès de vitesse, état d'ébriété, mauvais dépassement, etc.), ainsi qu'à l'état des véhicules, de la route et parfois les conditions climatiques.

Concernant la Sécurité et la Santé au Travail (SST), le transport routier demeure non seulement un secteur stratégique de développement économique, mais aussi l'un des secteurs

les plus préoccupants dans le sens où celui-ci regorge d'énormes défis de protection des travailleurs de ce secteur d'activités ou ceux sur leurs trajets professionnels de protection de l'environnement dans les cas des transports des matières dangereuses. À l'échelle mondiale, les statistiques sur les accidents de travail, produites par l'Organisation internationale du travail (OIT) révèlent que près d'un accident de travail mortel sur cinq (soit

18 %) a lieu en Afrique pendant que le continent ne représente que 2 % des emplois dans le monde contre 15 % pour l'Europe qui enregistre moins de 8 % du total des accidents. En outre, la probabilité d'être victime d'un risque professionnel en Afrique demeure 3 à 5 fois supérieure qu'en Europe.

Service des Relations Publiques, INPS.
Adama DIARRA.

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSÒ** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Recrudescence de l'insécurité au Mali : Des leaders conseillent l'exploration d'autres pistes!



Face à la montée de l'insécurité, certains leaders proposent d'explorer d'autres solutions que la réponse militaire contre le terrorisme. Depuis 2012, il est devenu évident que la réponse militaire seule ne suffit pas. Le Dr Aly Tounkara propose donc aux autorités de considérer d'autres réponses, telles que des réponses sociologiques, politiques et économiques. La question du dialogue est également soulevée. Bien que la situation sécuritaire se soit améliorée par endroits dans les régions du centre et du nord du Mali, l'insécurité reste une préoccupation majeure pour les populations. Les spécialistes en sécurité préviennent que la réponse militaire seule ne peut pas résoudre le problème de l'insécurité, qui dure depuis presque dix ans. Selon Baba Dakono,

secrétaire exécutif de l'Observatoire citoyen sur la gouvernance et la sécurité, la réponse militaire doit être accompagnée d'autres types de réponses, telles que des réponses sociologiques, politiques et économiques, pour être efficace. Les facteurs à l'origine de l'insécurité diffèrent d'une région à l'autre, ce qui rend nécessaire des réponses contextualisées et circonstanciées. La mutualisation des forces de tous les pays concernés par l'extrémisme violent est la seule réponse pour lutter efficacement contre le terrorisme dans le Sahel, selon le Dr Tounkara. Le Parti pour la renaissance nationale (PARENA) propose le dialogue avec les groupes terroristes pour faire face à la recrudescence des attaques terroristes ces derniers jours. Le PARENA invite tous les ac-

teurs politiques, civils et médiatiques, ainsi que les autorités de la transition et tous les Maliens à se mobiliser pour faire face à l'escalade de l'insécurité. Selon le parti du Bélier, face à la crise sécuritaire qui fragilise le Mali, «il urge que les Maliens, toutes obédiences confondues, prennent la juste mesure des menaces qui pèsent sur le Mali, et s'unissent pour y faire face», dit-il, relevant qu'un pays divisé ne saurait répondre de façon adéquate à de telles menaces, à de tels dangers. C'est pourquoi, le parti de Tiébilé Dramé exhorte les autorités à mettre en cohérence toutes les options pour une solution moins coûteuse et plus durable à la crise sécuritaire. Notamment : associer à l'option militaire, une initiative politique, celle du dialogue avec les djihadistes maliens.

L'insécurité et son lot de déplacés internes se multiplient. Selon Studiota-mani.com, à Ménaka, la ville a enregistré plus de 36 800 déplacés internes, soit 6142 ménages répartis sur 23 sites de déplacés à la date du 31 mars 2023. Ces chiffres ont été communiqués par le Colonel Major Issa Timbiné, gouverneur de la région. Ces personnes ont fui les affrontements entre l'État Islamique au Grand Sahara et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans. Le chef de l'exécutif régional précise par ailleurs que ces ménages sont actuellement assistés par des ONG et l'État malien.

«Avec 3500 hommes et 3997 femmes, 14464 filles et 12698 garçons, voilà ce qu'on a à la date du 31 mars 2023. Tous les jours que Dieu fait, il y a une augmentation mais on ne prend pas ça en compte. On fera ça au recensement prochain. Ces populations viennent de partout dans la région et ils occupent des sites. Il est important de préciser que certains déplacés se trouvent à l'intérieur des familles d'accueil et il est difficile de faire la différence entre les autochtones et ces déplacés. Ces familles d'accueil viennent en appui à l'État», a expliqué le Colonel Major Issa Timbiné, gouverneur de la région de Ménaka.

Binadjan Doumbia



Rapport 2023 de la Banque Mondiale sur “migrants, réfugiés et sociétés” : Le plaidoyer du ministre Tiébilé Dramé...).



WORLD BANK GROUP
WORLD DEVELOPMENT REPORT 2023
MIGRANTS REFUGEES and SOCIETIES

OPENING REMARKS
AXEL VAN TROTSENBURG
 Senior Managing Director, Development Policy and Partnerships, World Bank

SPECIAL REMARKS
FILIPPO GRANDI
 UN High Commissioner for Refugees

CHRISTIANE FOX
 Deputy Minister for Immigration, Refugees and Citizenship, Canada

TIEBILÉ DRAMÉ
 Former Minister of Foreign Affairs, Former Member of Parliament, Mali

ALEJANDRA BOTERO
 Former Director General, National Planning Department, Colombia

Quatre personnalités internationales ont été choisies pour participer à cette discussion (voir ci-dessus les profils)

Lors de cet échange modéré par Monsieur Aart Kraay, un haut responsable de la Banque Mondiale, Monsieur Tiébilé Dramé, ancien ministre des Affaires étrangères du Mali et ancien Député a tenu les propos suivants:

Je vous remercie, Monsieur le Modérateur.
 Je félicite la Banque Mondiale pour la publication de cet excellent rap-

port. J'ai déjà eu l'occasion de saluer la position claire et ferme adoptée par la Banque quand la Tunisie a lancé une campagne contre les originaires

de l'Afrique au Sud du Sahara. Encore une fois, une fois: Bravo et merci cette prise de position qui donnera à la Banque mondiale et à ce nouveau rap-

port une légitimité et une place particulière dans le débat international sur la question de la migration. Mais ce rapport ne doit pas seulement servir pour le débat, il doit aussi et surtout servir pour l'action.

Par exemple, j'exhorte la Banque Mondiale à réunir les pays et les régions d'origine des migrants. Dans plusieurs pays, vous avez des régions, des grands bassins d'émigration. Je pense, par exemple, à l'Ouest du Mali, au Nord et à l'Est du Sénégal, au Sud et à l'Est de la Mauritanie, à la Gambie, etc....

Je vous propose de réunir, à travers les frontières, les acteurs de ces régions, bien entendu, les acteurs gouvernementaux, les acteurs des régions, des acteurs interétatiques comme la Cedeao, l'Union du Maghreb Arabe, l'Union Africaine, l'Union Européenne, tous ensemble, pour réfléchir concrètement sur comment des mesures concrètes pourraient être prises pour le développement de ces régions-bassins d'émigration. Ce serait la meilleure façon aujourd'hui de servir le développement, aussi la meilleure façon de servir les migrants.

Dans mon pays, le Mali comme dans les autres du Sahel, nous ne nous posons pas la question de savoir si la migration sert le développement. La question devrait être: "comment la migration peut mieux servir le développement ».

Car depuis des décennies, la migration est au service du développement, puisqu'au début elle était une stratégie de survie pour les populations locales, pour les communautés lorsque les jeunes partaient à l'étranger en commençant par l'Afrique de l'ouest, l'Afrique centrale et évidemment l'Europe et maintenant l'Asie d'autres parties du monde comme le Moyen-Orient.

Stratégie de survie au départ, la migration est devenue une stratégie de développement. Si vous visitez certaines contrées du Sahel, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, ou le Sénégal, vous verrez que les régions d'origine des migrants sont plus dotées d'infrastructures de base, plus que d'autres parties de ces territoires en raison de l'implication et de l'engagement des migrants. Cela a commencé par la réalisation des réalisations sociales : lieux de cultes, centres de santé, écoles, adduction/ accès à l'eau

potable et à l'électricité.

Il est nécessaire de reconnaître que les migrants ont beaucoup accompli dans leurs régions d'origine respectives. Donc la question devrait donc être aujourd'hui: comment la migration peut servir au mieux le développement.

C'est pourquoi j'exhorte la banque mondiale à prendre des mesures pour rassembler les acteurs tels que les associations de migrants, les acteurs régionaux, les régions, les assemblées régionales et locales, les organisations de solidarité, le secteur privé, les gouvernements et les acteurs internationaux pour engager une réflexion sérieuse sur la manière d'accélérer le développement de ces régions-bassins d'émigration qui disposent, ailleurs, d'importantes potentialités hydro-agricoles et minières.

Nous avons aussi la question de la guerre: lorsque vous parlez du Sahel, vous devez malheureusement mentionner la violence terroriste avec ses conséquences comme le nombre élevé de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur des pays.

Il y a donc ici aussi de la place pour quelque chose qui peut être fait par la Banque Mondiale utilisant son influence internationale pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans ces régions.

Le Modérateur:

[Mr Aart Kraay est économiste en chef adjoint du Groupe de la Banque mondiale et directeur de la politique de développement à la vice-présidence chargée de l'économie et du développement de la Banque Mondiale]:

Merci Tiébilé, permettez-moi de vous rassurer que nous nous ferons de faire de ce rapport non seulement un outil pour le débat mais aussi pour les actions... Nous prenons très, très, très au sérieux remarques Des mesures seront prises pour maximiser les avantages que les migrants peuvent apporter....

..... ..

Passons à notre troisième sujet de discussion qui est en quelque sorte l'un des plus difficiles du rapport, il s'agit de la discussion de ce que le rapport appelle le mouvement en détresse des personnes à travers les frontières. Cela fait référence à la situation où certains migrants sont si désespérés d'améliorer leur vie qu'ils prennent trop souvent des risques extraordi-

naires pour traverser les frontières avec des conséquences tragiques pour leur propre vie.

Dans un article publié, il y a quelques temps, vous avez appelé les dirigeants africains à faire plus pour leurs populations qui mettent leur vie en danger en traversant la mer Méditerranée.

Que pensez-vous qu'ils pourraient faire maintenant et comment la communauté internationale peut-elle les soutenir ?

M. Tiébilé Dramé : Merci beaucoup, l'article auquel vous faites référence a été publié dans Jeune Afrique. Il visait à sensibiliser l'Afrique et les Africains, les inciter à prendre leurs responsabilités face à ce qui se passait en Méditerranée. La crise des migrants en mer Méditerranée est avant tout une crise africaine et je pense que l'Afrique devrait prendre l'initiative et le leadership pour donner la bonne réponse à cette question; quand je dis Afrique, je ne parle pas seulement des gouvernements, pas seulement de l'Union Africaine, mais aussi de la société civile, des universitaires, d'autres acteurs ; ils doivent, ensemble, faire quelque chose. Ils doivent être réactifs. Nous ne pouvons pas nous contenter de regarder l'opinion publique européenne, la presse européenne réagissant à la mort de milliers de jeunes Africains qui gisent au fond de la mer Méditerranée.

L'Afrique doit agir car c'est une question vitale pour nous, pour la jeunesse africaine et les Africains doivent être en première ligne sur cette question.

En publiant il y a quelque temps cet article, je voulais vraiment lancer un appel à tous les secteurs des sociétés africaines, non seulement les gouvernements mais aussi l'Union africaine, la société civile, les universitaires et parfois certains individus africains, des personnalités africaines célèbres à travers le monde qui peuvent dire quelque chose au sujet de cette catastrophe, de cette tentative dévastatrice de traverser la méditerranée avec ses conséquences que l'on sait.

Encore une fois, il y a de la place pour faire quelque chose d'autant plus, que depuis ce qui s'est passé récemment en Tunisie mais aussi en Libye, quelque chose doit être fait.

Je pense que l'Union du Maghreb Arabe devrait être impliquée dans vos prochaines actions avec la CE-DEAO, avec l'Union africaine, avant

les autres, avec les assemblées régionales, les associations de migrants, tous ensemble, pour avoir une réunion sérieuse pour réfléchir à ce qu'il faut faire, en matière de développement des régions pourvoyeuses de migrants à travers le monde!

Aart Kraay : Merci Tiébilé, je pense que la note sur laquelle vous avez terminée est l'importance de la coopération internationale. Ce sujet est en fait quelque chose qui correspond bien aux deux dernières questions que je voulais poser à Christiane et à Ale-

jandra pour conclure notre discussion.

Traduit de l'anglais par HD.

BART OUVRY :

« J'ai toujours cherché à être à l'écoute des maliens »



sécurité, parfois des fonctionnaires, mais aussi des représentants de la communauté internationale, qui ont causé beaucoup de difficultés au Mali. Nous avons condamné les coups d'État, mais, en nous rendant compte de la crise profonde que traversait le pays, que traverse toute la région du Sahel, nous avons continué notre collaboration.

Depuis le deuxième coup d'État et l'arrivée du Colonel Assimi Goïta au pouvoir, le pays s'est beaucoup tourné vers la Russie. Ne pensez-vous pas que cela est en partie dû à la teneur des relations entre l'UE et le Mali ?

Ce qui pour nous Européens est important, c'est de nous poser des questions sur l'efficacité de notre action. Je crois qu'il y a eu une grande impatience de la part des Maliens sur la résolution d'une situation qui, depuis 10 ans, suscite beaucoup de problèmes. C'est vrai qu'il y a lieu de se poser des questions de notre côté. Par exemple, est-ce qu'on aurait pu faire autrement dans la gestion de cet aspect ? L'une de mes réponses est probablement que nous n'avons pas suffisamment eu une pensée sur la durée. Les solutions aux problèmes ne se trouvent pas en six mois ou un an.

Mais, pour cela, à présent, pour moi, l'une des solutions est d'aller aux élections. Ce qui aura l'avantage qu'un prochain gouvernement, si les élections se passent bien, aura un mandat sur cinq ans. Cela permettra de réfléchir à des réponses structurelles, de longue durée, qui vont répondre aux enjeux. Mais c'est un questionnement légitime que vous faites. Peut-être

Un « ami du Mali » s'en va. Bart Ouvry, ambassadeur de l'Union Européenne depuis 2019 dans le pays, est en fin de mission. Le belge quitte un pays, dit-il, d'une « grande culture d'accueil et de générosité », où il a durant quatre ans été « attentif » aux aspirations de ses citoyens.

Vous êtes arrivé au Mali une année après la réélection d'IBK, qui a été marquée par une crise postélectorale. Plus tard, la situation du pays a empiré, avec les contestations du mouvement M5-RFP et les deux coups d'État qui les ont sui-

vies. Comment avez-vous vécu ces événements ?

Je les ai vécus de près en tant qu'observateur politique. Et je peux témoigner de la dernière année sous le Président IBK. Ça a été certainement une année difficile pour les Maliens, une année difficile pour nous aussi, communauté internationale, parce qu'il faut avouer qu'outre les contestations la situation sécuritaire posait aussi problème. Durant ces années, on a assisté à des attaques contre les FAMA, les membres des Forces de



que dans le passé nous avons été aussi trop impatients, nous Européens.

Vous avez une grande expertise en matière de communication, pour avoir été de 2008 à 2011 Porte-parole du ministère des Affaires étrangères belge. Comment évaluez-vous la communication des autorités de la Transition du Mali ? Pensez-vous que les pays européens comprennent leurs activités ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

C'est un souci constant pour nous diplomates : expliquer à nos capitales ce qui se passe ici. Moi, dans ma communication, dans mon rapportage, j'ai toujours voulu bien faire comprendre la profondeur de la crise. La crise que vit le Mali est une crise sociétale. Et donc la réponse qui doit être donnée à cette crise ne doit pas être uniquement sécuritaire. Il faut une réponse qui permettra d'améliorer les conditions de vie des populations et le retour des services de l'État sur l'ensemble du territoire malien. Par exemple, que ce soit au Nord ou au Centre, et même au Sud du Mali, la qualité de l'enseignement est insuffisante. Au niveau des services de base, tels que la santé, il y a aussi des insuffisances. Là, notre effort est d'avoir une action effective sur le terrain pour ramener ces services à niveau. Je crois que ce message est bien compris. C'est vrai qu'aujourd'hui la Transition

prend des positions qui sont parfois très difficile à admettre pour nos autorités. Par exemple, le dernier vote sur l'Ukraine, où le Mali a voté en faveur de la Russie. Je ne cache pas que cela est très mal compris de notre côté. Je n'ai pas de conseils à donner aux autorités de la Transition, mais certainement il faut un dialogue diplomatique. Moi je continue à plaider de part et d'autre pour qu'il y ait toujours des échanges diplomatiques et une coopération entre le Mali et l'UE. J'essaie toujours d'amener des collègues ici, à Bamako, et je crois qu'il est important que les Maliens fassent aussi l'effort de se rendre dans nos capitales pour expliquer leurs positions sur différents dossiers.

Quelle est actuellement la posture de l'UE à l'égard de la Transition malienne ?

Aujourd'hui, nous tenons beaucoup à maintenir notre action au profit des Maliens. Nous voulons rester aux côtés des Maliens, nous reconnaissons la profondeur de la crise et la nécessité d'y apporter une action concrète pour justement éviter la déstabilisation du pays. Cela est au cœur de notre position. Nous maintenons le dialogue, nous maintenons notre appui aux Maliens et, au final, nous espérons beaucoup que la Transition pourra respecter le calendrier convenu. Ainsi, on aboutira à des élections dont la prin-

cipale, la présidentielle, est annoncée pour l'année prochaine.

Quels sont les projets-phares que l'UE a menés au Mali depuis votre venue et les perspectives ?

Je préfère surtout parler de nos projets en perspective pour 2023. Nous avons déjà mené une consultation très large avec des services de l'État sur notre programmation. Elle porte sur les questions de l'Environnement. C'est le projet de Grande Muraille Verte qui est très important pour un pays tel que le Mali, qui a une partie de son territoire dans le Sahara. Il faut éviter la désertification. C'est un engagement très important de part et d'autre que nous voulons mettre en œuvre en 2023. Et puis il y a également la problématique de l'enseignement, de la formation et le renforcement du secteur privé. Si on veut répondre au grand enjeu qu'est l'accès à l'emploi au Mali, car chaque année, il y a des milliers de jeunes Maliens qui viennent sur le marché du travail, il faut absolument donner une réponse aux aspirations de ces jeunes, qui veulent soit trouver un emploi, soit créer une activité professionnelle. Et là nous croyons que l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'offre de formation et le renforcement du secteur privé sont importants. Sur ces aspects, nous sommes en consultation avec nos partenaires maliens pour



apporter des solutions. Globalement, c'est un budget d'à peu près 100 milliards de francs CFA. Outre cela, nous allons aussi maintenir notre action de coopération sur des bases régionales et thématiques telles que la question de la gestion des frontières, sur laquelle nous voulons maintenir notre coopération avec l'État malien.

Le référendum prévu pour le 19 mars a été reporté sine die le 10 mars dernier. Avez-vous des craintes quant à un retour à l'ordre constitutionnel comme prévu en février 2024 ?

Je crois que c'est un engagement très clair de la Transition, même si un report pour quelques mois peut être compréhensible. J'ai bonne confiance que les autorités de la Transition vont tenir leurs engagements.

Si les élections devaient se tenir, quel serait le soutien de l'Union européenne au processus électoral ?

Il y a un fonds, le Programme des Nations Unies pour le Développement, qui centralise toutes les contributions. Nous avons déjà versé notre contribution, qui est de l'ordre de 10 milliards de francs CFA. Elle devrait contribuer à l'organisation des différents scrutins au Mali.

Depuis 2015, l'Accord pour la paix et

la réconciliation tarde toujours à être mis en œuvre. Et son processus est bloqué depuis près de quatre mois. Quel avenir voyez-vous à cet Accord dans le contexte actuel ?

Le Cadre créé par l'Accord est toujours là. Nous continuons notre engagement avec l'Algérie, les Nations unies et les autres membres de la médiation pour permettre à toutes les parties prenantes de revenir à la table. Nous venons récemment d'offrir un cadre de propositions qui devrait permettre à toutes les parties prenantes de revenir. C'est la seule solution. L'autre alternative c'est la violence et ce n'est pas une alternative crédible. Nous voulons absolument que les parties prenantes trouvent des solutions sans violence. Nous, nous ne nous sommes pas là pour prescrire des solutions. Nous ne pouvons qu'amener les deux parties à la table de discussion et c'est à elles de se mettre d'accord sur les solutions et les mettre en œuvre. Nous espérons que ce sera pour bientôt.

Est-ce qu'il vous a été souvent difficile de manœuvrer, avec les impératifs de Bruxelles vis-à-vis du Mali et la Transition ?

J'ai toujours eu des relations très courtoises, très positives, avec les Maliens. Nous n'avons pas tellement

d'instructions de Bruxelles. On nous demande de faire l'analyse, de coordonner avec nos États membres et chercher des solutions. Depuis que je suis là, j'ai toujours cherché à être à l'écoute des autorités maliennes. Mais aussi et surtout à l'écoute de la société civile (les jeunes, les associations de femmes) et des partis politiques. Notre rôle, je le rappelle, n'est pas de prescrire, mais de faire partie de la solution. Et d'offrir un cadre de la médiation pour trouver des solutions aux problèmes. Nous n'avons pas la capacité de trouver des solutions à la place des Maliens. Ce sont les Maliens qui doivent trouver un cadre politique pour sortir de la crise actuelle. Et cette crise, elle est profonde. Je crois que tout le monde le sait. C'est une crise sociétale, comme je le disais tantôt. Si on veut contribuer au développement du pays, il faut absolument renforcer l'enseignement. Je ne connais pas un seul Malien qui conteste la crise actuelle de l'enseignement. D'ailleurs, j'ai eu un entretien il y a quelques jours avec la ministre de l'Éducation et nous travaillons ensemble là-dessus.

Quel souvenir garderez-vous du Mali ?

J'ai vécu ici avec mon épouse, qui m'a accompagné tout au long de ce périple de quatre ans. Je garde beaucoup de souvenirs des rencontres avec les Maliens. C'est mon troisième pays africain et c'est probablement celui qui, en termes de richesse culturelle, a le plus de profondeur, parce qu'il a une tradition culturelle millénaire et très riche. Ça m'a beaucoup marqué. Et puis le Malien est quelqu'un qui a une grande culture d'accueil et de générosité envers l'étranger. J'ai beaucoup profité de cela. C'est pourquoi j'ai toujours tenu à communiquer sur tout ce qui va bien dans le pays, sur son potentiel par exemple en matière de beautés naturelles et de richesse de sa culture. C'est une manière de rappeler aux Maliens, qui parfois sont confrontés dans leur quotidien à d'énormes problèmes, que leur pays regorge de potentialités. Au quotidien on a tendance à beaucoup se focaliser sur les problèmes, mais il ne faut pas oublier tout ce qu'il a de bien dans le pays.

Source : Journal du Mali

Cadre d'échanges sur le processus électoral: Les acteurs politiques se concertent!



Les acteurs politiques se réunissent pour discuter du processus électoral. L'objectif est de tenir les participants informés de l'évolution du processus électoral, de faciliter un dialogue apaisé sur les polémiques et les craintes des participants, de recueillir leurs recommandations et revendications afin d'établir un ordre de priorité dans les mesures d'atténuation à entreprendre par les partis politiques signataires du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) en vue de contribuer à la réussite des différentes réformes et processus électoraux en cours au Mali. La cérémonie d'ouverture a été présidée le jeudi 27 avril 2023 par le chef de cabinet du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Abdrahamane Ouattara à l'hôtel Salam. Pendant ces deux jours de rencontre, les partenaires seront suffisamment outillés pour participer activement et paisiblement aux réformes et aux opérations de vote dans le respect des principes démocratiques et pour contribuer à un dialogue politique apaisé. Le représentant du Centre

Malien pour le Dialogue Inter Partie et de la Démocratie (CMDID), Boubacar Sandina Camara, a souligné que les élections tenues dans des conditions d'insécurité non transparentes, mal préparées et mal organisées avec une mobilité difficile créent des tensions. Les élections ont engendré des violences et des conflits dans toutes les pyramides de la république. Cependant, les élections transparentes, justes et ouvertes à tous sont les plus participatives et les plus apaisées. Le représentant de l'ONG AFAD, Ahmed Sékou Diallo, a souligné que cette rencontre sera un tremplin pour les représentants des partis politiques et de la société civile pour passer en revue toutes les questions relatives à la bonne organisation des élections.

Il a exprimé sa gratitude envers le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, l'autorité indépendante de gestion des élections et les divers contributeurs pour leur soutien à la démarche de stabilisation du Mali.

Natacha Kumana, représentante résidente du PNUD au Mali, a souligné que la violence électorale peut se généraliser avant ou le jour du scrutin, comme

cela a été le cas lors des élections de 2009 en Afghanistan. Elle peut également se produire à grande échelle immédiatement après les élections, comme cela a été le cas lors des événements au Kenya en 2007-2008 et en Côte d'Ivoire en 2010. La plupart des études reconnaissent que les actes de violence liés aux élections sont davantage exogènes qu'endogènes. Malheureusement, ce ne sont pas les élections qui génèrent les conflits. Ceux-ci sont souvent le résultat d'une combinaison de rivalités politiques et de causes sous-jacentes telles que l'exclusion, l'inégalité ou un lourd passif de tensions ethniques. Cependant, lorsqu'elles sont menées de manière crédible, les élections sont une alternative à la violence. Des élections crédibles, transparentes et ouvertes offrent aux candidats une bonne chance d'être élus, mais aussi un canal par lequel les électeurs d'opposition peuvent exprimer leurs préférences sur les candidats et les problèmes, réduisant ainsi la tentation de recourir à la violence. Des élections honnêtes fournissent également une légitimité aux gagnants, ce qui augmente la capacité du gouvernement à gérer les conflits ultérieurs.



Abdrahamane Ouattara, chef de cabinet du ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, a indiqué que les élections dans nos États engendrent de plus en plus de crises ou de conflits qui perturbent l'ordre social et affectent la stabilité et la crédibilité des institutions. En général, les causes structurelles de ces conflits et violences liées aux

processus politiques et électoraux sont à rechercher dans la mauvaise gouvernance du cycle électoral, le déficit d'inclusivité et surtout la crise de confiance entre les acteurs du jeu politique. Ces crises, loin d'être une fatalité, peuvent être jugulées à travers des mécanismes qui prônent le dialogue et la concertation entre les acteurs. Fort de cette idée, le ministère

de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a créé en 2019 un cadre de concertation nationale entre le gouvernement, les partis politiques et la société civile afin de contribuer à l'instauration d'un environnement apaisé, favorable au dialogue.

Ibrahim Sanogo

URD : Gouagnon Coulibaly tend la main à Salikou Sanogo et ses partisans

La saga judiciaire au sein de l'Union pour la République et la Démocratie a pris fin avec la victoire de l'application des textes, consacrant ainsi la présidence de M. Gouagnon Coulibaly au détriment du clan de Salikou Sanogo, jusqu'à présent premier vice-président chargé de la gestion du parti après le décès brutal du président Soumaila Cissé. Pour relancer et faire rayonner ce parti, le président actuel tend la main à ses protagonistes.

Après la pluie vient le beau temps, comme on dit souvent. Cependant, il est indéniable que la bataille judi-

ciaire a laissé des fissures au sein de la grande famille de l'URD, voire même que cette grande formation politique s'est effritée. En effet, le parti Union pour la République et la Démocratie (URD) a connu son épilogue depuis un certain temps en faveur du camp de Gouagnon Coulibaly, au détriment de celui du Pr Salikou Sanogo. Le verdict de la Cour suprême qui consacre totalement le président Gouagnon Coulibaly marque l'implosion du parti de feu Soumaila Cissé. La Cour suprême du Mali a confirmé, le mercredi 12 avril dernier, au terme d'un parcours judiciaire déclenché depuis plus d'un an, la légalité et la légitimité du congrès

extraordinaire du 16 janvier 2022 ainsi que ses résolutions. Le parti politique Union pour la République et la Démocratie était au creux de la vague, confronté à une crise interne de leadership dont les deux principaux protagonistes étaient le Pr Salikou Sanogo, président du parti, et Gouagnon Coulibaly, l'un de ses vice-présidents.

Il convient de noter que cette crise a commencé lorsqu'un groupe de militants a demandé la démission de Salikou Sanogo. Ce dernier était accusé de manquer de leadership et de mal gérer le parti, mais surtout de vouloir imposer un certain Me Demba à la tête



du parti. Le Pr Sanogo était également accusé de prendre des décisions unilatérales sans consulter les autres membres du parti, tandis que d'autres militants affirmaient être satisfaits de la gestion faite par le Pr Sanogo. C'est ainsi que la scission du parti a commencé.

De ce fait, Gouagnon Coulibaly et une partie des militants ont exigé le respect des textes en convoquant urgemment une réunion du parti pour discuter et aplanir les divergences. L'échec des discussions a permis au camp de Gouagnon d'organiser un congrès extraordinaire conformément à l'esprit des textes. Depuis lors, la situation s'est dégradée avec deux camps qui s'opposent au sein du même parti. Certains membres ont même quitté le parti en signe de protestation contre la gestion de la crise par Salikou Sanogo. La crise de leadership à l'URD a eu raison de la confiance des militants, faisant perdre au parti sa place d'antan sur l'échiquier politique.

Cependant, après la décision de la Cour suprême confirmant Gouagnon

dans ses fonctions de président, le dialogue s'impose pour réunir les militants et sympathisants de l'URD, afin de pérenniser l'héritage laissé par le président Soumaïla Cissé.

C'est dans cet état d'esprit que le président actuel légalement reconnu de l'URD a annoncé dans une déclaration le dimanche 23 avril dernier qu'il avait accueilli le verdict de la Cour Suprême en ces termes: « Cette décision judiciaire ultime ne consacre pas, à mes yeux, la victoire d'un camp sur un autre, mais plutôt la cohérence des textes du Parti et la pertinence de leur utilisation le 16 janvier 2022. », a déclaré Gouagnon Coulibaly.

Pour le président confirmé de l'URD, les textes et leur pratique par les instances du parti qui ont été examinés pendant plus d'un an par les différentes instances judiciaires, « c'est la victoire de l'URD républicaine et démocratique », se réjouit M. Coulibaly.

Main tendue

« Après ce verdict de la Cour Suprême, fidèle aux idéaux du parti et à l'esprit

de ses fondateurs aujourd'hui disparus, Younoussi Touré, Oumar Samba Diallo, Abdoulaye Koïta, Lassana Koné, Soumaïla Cissé et autres, je tends une main fraternelle et sincère à toutes et tous ceux qui n'ont pas voulu participer au Congrès Extraordinaire du 16 janvier 2022 ou qui l'ont contesté », invite Gouagnon Coulibaly à ses camarades soulignant que « la bienséance, l'historique du parti, l'unité, l'entente et la cohésion nous commandaient de n'exclure personne ».

Par ailleurs, il a solennellement demandé à ses anciens camarades de lutte de « revenir prendre leur place au sein de notre grande et belle famille afin que nous continuions ensemble à faire de l'URD ce que ses fondateurs ont toujours voulu qu'elle soit : le parti de l'unité, de la justice et du travail ». Pour lui, « la porte reste largement ouverte ». Mais ses anciens amis vont-ils écouter la voix de la sagesse pour retourner dans la grande famille ?

Binadjan Dombia

La souris Messi: Un fléau pour les Maliens



La souris Messi, petit rongeur rapide, est responsable de nombreux dégâts dans la société malienne. En effet, cette souris ronge tout sur son passage, ce qui en fait l'un des animaux les plus détestés des Maliens. Sa rapidité, sa flexibilité et les dégâts considérables qu'elle cause ont valu à ce petit animal le surnom de Messi, en référence au célèbre footballeur argentin Lionel Messi.

Malgré sa petite taille, la souris Messi est un véritable fléau pour les familles, les boutiques et les marchés. Elle touche à tout et ronge tout ce qui se trouve sur son chemin, ce qui est très préjudiciable. Sanata Dabo, ménagère, considère la souris Messi comme un véritable danger ambulante. Elle explique que cette souris a récemment été découverte au Mali

et qu'elle cause des dégâts considérables. Selon elle, la souris Messi s'installe partout, même dans les armoires.

En effet, la souris Messi est très dangereuse, non seulement pour les dégâts qu'elle cause, mais aussi pour la santé. C'est pourquoi de nombreuses personnes luttent sans relâche contre cet animal. Fatima Konté, victime de la souris Messi, a tout essayé pour s'en débarrasser sans succès. Elle considère la souris Messi comme le pire animal qu'elle n'ait jamais connu et regrette que cette souris ne touche qu'aux choses les plus importantes.

Heureusement, Fatima a finalement réussi à se débarrasser de la souris Messi en utilisant des poisons à souris. Sinon, sa vie aurait été ruinée à ja-

mais car il est impossible de vivre avec un Messi chez soi.

Amadou Barry, un étudiant, se souvient encore des nombreux problèmes que la souris nommée Messi lui a causés. Selon lui, presque tous ses devoirs scolaires étaient déchirés ou volés par cet animal. « Je ne sais pas d'où il vient, mais Messi est un vrai fléau. Il crée toujours des problèmes là où il n'y en a pas avec les dégâts qu'il cause. Grâce à lui, j'ai passé de nombreux mauvais moments », ajoute-t-il. Avec une taille adulte minuscule de 3 à 8 cm, la petite souris Messi est devenue un véritable fléau pour de nombreuses personnes au Mali. Partout où elle passe, elle cause des dégâts, laissant ainsi son nom dans les familles.

Siguéta Salimata DEMBELE

Tang Xianzu: Sur les traces du Shakespeare de l'Orient



Tang Xianzu est sans doute l'une des figures littéraires les plus emblématiques de la Chine. Poète, dramaturge, magistrat, éducateur et ardent défenseur des causes justes, l'homme qui a vu le jour le 24 septembre 1550 à Linchuan dans la province du Jiangxi (sud-est) a marqué la littérature chinoise depuis le 16^e siècle jusqu'à nos jours. Sa pièce la plus célèbre, *Le pavillon aux pivoines*, est régulièrement jouée dans les opéras en Chine et dans le monde. Surnommé le Shakespeare de l'Orient, Tang Xianzu a également publié quatre autres pièces intitulées *Quatre rêves de Yumintang*. Il est également auteur, entre autres, d'un recueil de poèmes, *Source écarlate*, *herbe se-reine* et d'une pièce inachevée, *La flûte pourpre*.

Les sentiments et le rêve au cœur de son œuvre

Dans ses pièces, le dramaturge Tang

Xianzu consacre une part belle aux sentiments et au rêve. Par exemple, l'intrigue de la pièce, *Le Pavillon aux pivoines*, est construite autour de l'amour et du rêve. Dans cette œuvre au succès éternel, il est question d'une fille, d'une noble famille qui tombe follement amoureuse dans son rêve d'un jeune homme qu'elle n'a jamais vu. Dans la réalité, il lui est difficile de vivre cette passion. Rongée par le chagrin de cet amour impossible, la belle Du Liniang sombre, inconsolable, dans une dépression. Elle meurt et est enterrée dans le pavillon aux pivoines. Dans la deuxième partie de la pièce, l'amoureux auquel Du Liniang a rêvé existe réellement. Ce dernier du nom de Liu Mengmei se retrouve un jour au pavillon où se trouve la tombe de la fille. Il s'endort et Du Liniang lui rend visite en rêve et lui demande d'ouvrir le cercueil. Du Liniang est ressuscitée et rencontre enfin son amoureux. Les pièces de Tang Xianzu se terminent généralement par un happy end. A

Fuzhou, l'héritage de ce talentueux dramaturge est bien préservé.

Un musée perpétue sa mémoire

En plein centre-ville de Fuzhou dont relève Linchuan, un musée gigantesque perpétue la mémoire du grand artiste Tang Xianzu. Une haute et majestueuse statue du poète-dramaturge accueille les visiteurs dans cet espace culturel. A l'intérieur du musée toutes les étapes de son parcours artistique et professionnel de l'artiste sont représentées. Des scènes de la représentation du *Pavillon aux pivoines* racontent brièvement l'histoire. Dans un compartiment du musée, l'on fait littéralement dialoguer Tang Xianzu et Shakespeare. Des œuvres et des photos du dramaturge anglais trônent à côté de son contemporain chinois. Une statue montre les deux artistes se faisant magistralement face. Tout un symbole du dialogue des cultures.

En plus de son activité littéraire, Tang Xianzu s'est consacré aussi à l'éducation. Il a non seulement inculqué du savoir-faire et du savoir-vivre aux populations, mais a fondé des écoles. Aux dires d'un guide, le dramaturge prônait dans ses enseignements la droiture morale, la sobriété, l'humilité, le sens du sacrifice et l'intégrité. Décédé le 29 juillet 1616 à l'âge de 65 ans, la même année que Shakespeare, Tang Xianzu a souhaité qu'on lui réserve des obsèques sobres. Comme le dit l'adage populaire, un artiste ne meurt jamais. En voyant les petits écoliers arpenter les différentes salles du musée, l'on peut parier que Tang Xianzu vivra encore à travers les âges. Et à coup sûr, son génie va inspirer de futurs dramaturges tant son œuvre demeure d'actualité.

Karim Badolo, journaliste de CGTN Français



En Afrique

Les dérives sectaires continuent de tuer

Au Kenya, près d'une centaine de corps ont été découverts, tous liés à un mouvement évangélique sectaire. L'émergence des sectes est un phénomène qui touche de nombreux pays d'Afrique.

Au Kenya, les citoyens suivent avec effroi la découverte de nombreux corps. On compterait déjà près de 90 morts, et les recherches dans la forêt de Shakahola sont loin d'être terminées. À l'origine de ce drame, un pasteur, Makenzie Nthenge, qui s'est rendu à la police il y a une dizaine de jours, et son mouvement évangéliste, la Good News International Church – L'Église internationale de Bonne Nouvelle. Selon les enquêteurs, les victimes se sont laissées mourir de faim pour « rencontrer Jésus ».

Un événement qui fait penser à des faits similaires qui ont eu lieu ces dernières années dans le monde. Bien sûr, le massacre de Jonestown à Guya-

na en 1978 ou encore l'attentat au gaz sarin de la secte Aum Shinrikyo dans le métro de Tokyo en 1995 restent dans les mémoires. Mais l'Afrique est, globalement, elle aussi touchée par les dérives sectaires.

En Afrique subsaharienne, on a vu notamment apparaître des leaders spirituels, là où les mouvements religieux étaient pourtant déjà bien nombreux. Ces leaders « veulent immédiatement mettre du sens, de l'humain et apporter aux adeptes malheureux un certain équilibre et la joie de vivre que les religions établies semblent ne pas leur offrir », écrivait Raoul Germain Blé, enseignant-chercheur à l'université d'Abidjan en 2013, dans un dossier consacré à la prolifération des sectes en Côte d'Ivoire.

DES PASTEURS AUTOPROCLAMES

Une prolifération qui doit beaucoup à des hommes qui s'improvisent chefs spirituels. « La prolifération des sectes est telle que les titres de révérend ou de pasteur sont galvaudés. Des Ivoiriens, des Béninois, des Libériens, des Nigériens se font appeler 'pasteur' ou 'révérend' simplement parce qu'ils ont transformé leur demeure ou leur arrière-cour en temples éphémères ou durables, résumait le journaliste Francis Kpatindé. Les sectes foisonnent : les unes sont 'africaines', les autres sont 'importées' ».

Au Bénin, justement, il y a six ans, une autre secte avait fait des ravages.



C'était en janvier 2017, à Abomey. Cette fois, à la tête de celle-ci, on retrouvait une femme qui s'était baptisée « Parfaite ». Plusieurs membres de cette secte avaient été asphyxiés au monoxyde de carbone après des rituels de purification. La cheffe spirituelle assurait que la fin du monde aurait lieu en 2017. Mais le dernier drame de masse date de 2000. En Ouganda, plus de 700 adeptes de l'Église pour la restauration des Dix Commandements avait été retrouvés morts, brûlés vifs. Là encore, les dirigeants de la secte assuraient que la fin du monde approchait.

Mais pourquoi ces sectes ont-elles pignon sur rue ? « La plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à une prolifération des nouvelles communautés religieuses. Ces groupes aux pratiques souvent

sectaires profitent de l'absence de réglementations dans certains pays », assure Raphaël Zbinden, journaliste, pour le portail catholique suisse.

L'INQUIETUDE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE

Ainsi, en Côte d'Ivoire, plusieurs sectes tentent de s'enregistrer au ministère de l'Intérieur. Si la lenteur administrative les en empêche, l'État a bien du mal à interdire les mouvements sectaires. Au Togo, il est également difficile pour une secte d'être reconnue, mais cela n'empêche pas les leaders spirituels autoproclamés de faire leurs prêches en toute impunité. Certains pays tentent cependant d'éradiquer ce phénomène. Comme l'Afrique du Sud. À l'été 2015, l'autoproclamé pasteur Penuel Mnguni avait vu ses pratiques être révélées

au grand jour. Le jeune gourou sautait sur ses fidèles et leur faisait ingurgiter toutes sortes de « mets » étonnants : essence, herbe et rats, entres autres. Une enquête a été ouverte sur cette secte et sur les autres Églises. Mais les Constitutions posent généralement des problèmes, les textes assurant aux citoyens une totale liberté de culte et de croyance.

Si plusieurs gouvernements tentent de limiter les abus, à défaut d'interdire les Églises les plus obscures, il revient aux Églises reconnues, notamment protestante, de prévenir des dangers. Cela demande, de leur part, un véritable travail de sensibilisation sur le terrain.

Le Journal de l'Afrique

Coupe d'Afrique des Nations U17 : Gare à la fraude sur l'âge !



Dans des recommandations faites par ses commissions d'organisation et médicale qu'elle a approuvées, la Confédération Africaine de Football (CAF) se montre intransigente avec la fraude sur l'âge à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans. L'instance dirigeante du football africain brandit la menace de la disqualification de toute une équipe en cas de présence de 4 joueurs déclarés inéligibles par le test IRM.

Le Comité Exécutif de la CAF a annoncé avoir approuvé les recommandations faites par sa Commission d'Organisation du Football Jeune ainsi que sa Commission Médicale aux fins d'amender l'Article 27 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations U17. Dans ledit article, la CAF indique que « pour la phase qualificative, un test d'éligibilité sera obligatoirement effectué pour toutes les équipes parti-

cipantes avant le commencement des matches ». Le test en question sera effectué conformément au protocole de santé muni d'un appareil d'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique). « Pour le tournoi final, la CAF se réserve le droit de faire un autre test d'éligibilité (IRM) pour les joueurs des douze (12) équipes. Le coût des tests IRM sera pris en charge par la CAF. Si après avoir effectué le test d'éligibilité (IRM) pour une équipe participante et, que 4 de ses joueurs ou plus se sont révélés non éligibles, toute l'équipe participante sera disqualifiée. Si, après avoir effectué le(s) test(s) d'éligibilité (IRM) pour une équipe participante un (1), deux (2) ou trois (3) de ses joueurs se révèle(nt) inéligible(s), le ou les joueurs ne seront pas autorisés à participer à la compétition. Leur équipe sera elle autorisée à participer à la compétition, mais ne sera pas autorisée à remplacer le(s) joueur(s) inéligible(s) », prévient la CAF.

En outre, la Confédération Africaine de Football ajoute que les procédures suivantes doivent être suivies lors de la CAN Cadets qui se déroulera en Algérie du 29 avril au 19 mai 2023 : « Toutes les équipes participantes doivent arriver cinq (5) jours avant le début de la compétition. L'association hôte prend en charge les coûts y afférents. Les équipes participantes peuvent être soumises à des tests IRM, qui doivent être effectués au plus tôt cinq (5) jours avant le début de la compétition. La CAF se réserve le droit d'effectuer un test IRM à tout moment avant ou pendant la compétition. Toute demande de deuxième lecture pour un joueur jugé inéligible doit être adressée à la CAF par courrier électronique au plus tard 3 heures après la notification du résultat de la première lecture ».

A Cissouma
Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Entre tâches répétitives et remarques désobligeantes, vous voyez votre lieu de travail comme un univers hostile. Si vous n'avez plus l'énergie de passer outre, c'est peut-être le signal qu'il faut envisager une reconversion. Demandez conseil à des personnes compétentes et pesez soigneusement le pour et le contre avant de vous lancer. Avec un projet bien construit et une énergie retrouvée, vous allez trouver un nouvel essor !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le travail, c'est la santé. Vous n'en avez pas la certitude... L'envie de tout plaquer vous guette, mais ce n'est pas le moment. Laissez la poussière retomber. C'est peut-être une bonne journée pour demander des jours de congé. Prendre l'air vous fera le plus grand bien. Évadez-vous de votre bureau, et consacrez-vous à des activités qui vous enrichissent. Cela vous permettra de vous remettre sur pied et de rendre au travail sa juste place.



Taureau (20 avril - 19 mai)

La gentillesse, la bienveillance et la serviabilité sont des qualités qu'il vous tient à cœur de cultiver, mais vous ne vous laissez pas faire pour autant face aux personnes qui chercheraient à abuser de votre amabilité. Entourez-vous des bonnes personnes. Un événement familial pourrait vous mettre en retard concernant certains projets professionnels. Ne vous inquiétez pas, les choses rentreront rapidement dans l'ordre.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est le moment de faire le point sur votre carrière. Êtes-vous au bon endroit ? Êtes-vous fait pour ce job ? Avez-vous envie d'autre chose ? D'ailleurs ? Si l'entente avec vos collègues est au beau fixe, pensez aux rêves que vous aviez étant enfant. Ils pourraient bien vous donner matière à réfléchir quant à vos objectifs professionnels. N'hésitez pas à en discuter avec vos proches pour y voir plus clair.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Tout va très bien, vous remplissez vos missions à la perfection et cela vous vaut les félicitations de votre hiérarchie. Si quelques pointes de jalousie sont perceptibles chez certains de vos collègues, un peu de diplomatie et de pédagogie devraient y mettre un terme. Attention à ne pas succomber à l'autosatisfaction, elle ne ferait que créer des tensions inutiles et préjudiciables, avant tout à vous-même.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Que vous soyez en poste ou que vous cherchiez un travail, la journée vous semblera compliquée. Rien ne se passera comme vous l'aviez prévu. Vos interlocuteurs vous paraîtront tous plus idiots les uns que les autres. Impossible de bien travailler dans ces conditions ! Ne vous énervez pas, les choses vont s'améliorer dans les jours qui viennent. Alors, faites une pause, et attendez demain. Tout ira beaucoup mieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous faites du bon travail, et on vous promet un avancement qui tarde à arriver ? Ne ruminez pas avec vos collègues, ou pire, avec vos supérieurs, pour éviter de les froisser. Ce ne sont peut-être pas les seuls décideurs. Continuez de faire aussi bien qu'à votre habitude : cela finira par se décanter, et la promotion arrivera d'ici peu. Vous êtes bien placé, il serait dommage de tout gâcher pour une question de timing.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Veillez à être diplomate si vous souhaitez parvenir à vos fins et obtenir une promotion. L'arrogance et l'autosatisfaction sont rarement bonnes conseillères. Pas d'inquiétude à avoir, on connaît vos compétences et vous devriez en être récompensé dans un délai assez bref. Si votre impatience est légitime, n'oubliez pas que tout vient à point à qui sait attendre. Continuez à montrer vos aptitudes, le vent va bientôt tourner en votre faveur.



Lion (22 juillet - 23 août)

Attention aux coups bas de certains collègues ! Si vous êtes largement apprécié au sein du bureau, quelques-uns vous évitent comme la peste. Comme le dit si bien l'expression : « La bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe » ; méfiez-vous donc de ceux qui cherchent les embrouilles et n'écoutez pas les mauvaises langues. Concentrez-vous sur votre travail, sur vos relations avec le reste de l'équipe et tout pour le mieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes en pleine remise en question ! Cela fait en effet quelque temps que vous multipliez les réflexions autour de votre travail. Et si c'était le moment d'en changer ? De voir ailleurs ? De réaliser vraiment vos rêves ? Avant d'en discuter avec votre direction ou de donner carrément votre démission, parlez-en avec vos proches et voyez, de manière concrète, comment vous pourriez faire sans tout perdre du jour au lendemain.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Période prospère, tout vous sourit en ce moment. Les projets en cours avancent parfaitement et ceux à venir vous promettent les challenges que vous espérez. Sans compter que votre entourage professionnel vous apporte un soutien indéfectible. Votre nature engageante associée à vos compétences et à votre sérieux font de vous une personne indispensable à l'équipe. Vous êtes en plein épanouissement professionnel. Savourez !



Poisson (19 février - 21 mars)

Journée favorable si vous recherchez des appuis pour mener un nouveau projet. Une collaboration inattendue pourrait se mettre en place, vous donnant la possibilité de progresser plus vite que vous ne l'espérez. En acceptant ce partenariat, vous vous donnez toutes les chances de réussir dans votre dernière entreprise. Si vous pouvez compter sur différents soutiens, montrez que vous pouvez aussi en être un.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com